



République Française
Département SEINE ET MARNE
Commune de Bourron Marlotte

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE
Le : 25/06/2026
Et
Publication ou notification du :
25/06/2026

L'an 2026, le 23 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vitor, VALENTE Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 17/06/2026 et affichés à la porte de la Mairie le 17/06/2026.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BIDARD Michel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme KERHERVÉ Muriel, Mme PACTON Stéphanie, M. PETIT Yves, Mme PICARD Joëlle, M. QUÉNU Nicolas, Mme ROUSSEAU Catherine, Mme SABATIER Véronique, Mme SCHAPPACHER Karine, Mme SHARPE Laura, M. TONNELIER Théo

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BUIRON Alain à Mme PICARD Joëlle, Mme DANIELOU Cécile à M. QUÉNU Nicolas, M. GANDON Jean-Charles à M. COLAS Christophe, Mme LOTT Myriam à Mme HAMEL Catherine

A été nommé(e) secrétaire : Mme PICARD Joëlle

CM2026_41 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC ID77

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit et notamment ses articles 98 à 122,
Vu le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,
Vu la convention constitutive du Groupement d'intérêt public "ID77" adoptée par son assemblée générale du 3 décembre 2018,
Vu l'arrêté préfectoral DRCL/BLI n°47 en date du 6 mai 2019 portant approbation de la nouvelle convention constitutive du "groupement d'intérêt public de structuration de l'offre d'ingénierie départementale et changement de dénomination en groupement d'intérêt public d'ingénierie départementale (ID 77)",
Vu la délibération relative à l'adhésion de la commune de Bourron-Marlotte au Groupement d'Intérêt Public ID 77,

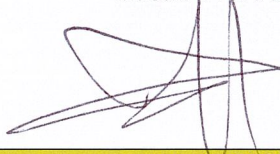
Considérant le renouvellement des membres du Conseil Municipal et l'obligation de celui-ci de renommer un élu pour représenter la commune de Bourron-Marlotte au sein de l'assemblée générale d'ID 77.

.../... (suite de la délibération n° CM2026_41)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **désigne** à l'unanimité Monsieur Yves PETIT comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale d'ID 77.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

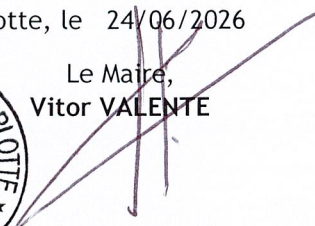
Secrétaire de séance,
Joëlle PICARD



A Bourron-Marlotte, le 24/06/2026



Le Maire,
Vitor VALENTE



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 24/06/2026